

La DG - Administration générale, D2S - Direction des services aux seniors recherche :

AUXILIAIRE DE VIE A DOMICILE 80 % (F/H)
Cadre d'emplois : AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX

D2S - Auxiliaire de vie

MISSIONS

Vous aidez et accompagnez les personnes âgées et/ou handicapées dans les actes de la vie quotidienne.

ACTIVITES

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT

- Assurer une intervention personnalisée d'aide à la personne
- Aider et accompagner les personnes âgées et/ou handicapées dans les actes essentiels de la vie quotidienne, les activités de la vie ordinaire et les activités sociales
- Planifier le travail au domicile pour assurer une réponse appropriée aux besoins
- Respecter les cadrages d'intervention (plan d'aide, protocoles, etc.)
- Observer, déceler, évaluer les besoins et transmettre les informations utiles à la responsable et aux collègues
- Veiller au bien-être des bénéficiaires, à la prévention (surveillance de l'alimentation, de l'hydratation, etc.) et à mobiliser et stimuler le bénéficiaire afin de réduire sa dépendance
- Concourir à développer l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées : recherche l'adhésion au projet et sécuriser les personnes en situation d'aide, utiliser les actes de la vie quotidienne comme supports de l'action, garantir la sécurité des personnes

COMMUNICATION - RELATION

- Etablir des relations de qualité avec les personnes prises en charge et leur famille, dans le respect des droits des personnes dans le double cadre déontologique de l'agent de service public et des métiers de l'aide et l'accompagnement de la dépendance et du maintien de l'autonomie
- Assurer la continuité de la prise en charge en coordination avec les collègues et les partenaires médicaux et du domaine social et médico-social

ACTIVITES DE SUIVI ET TRANSMISSION

- Travailler en équipe et en réseau : élaborer, gérer, transmettre l'information et établir une relation professionnelle. Rendre compte de l'action, alerter le service en cas de besoin et lui signaler tout risque de danger
- Intervenir en coordination avec les autres intervenants à domicile
- Compléter les documents relatifs à la prise en charge du bénéficiaire, tant au domicile de ce dernier qu'au sein du service (à terme sur les outils mobiles de télégestion)
- Veiller à la mise à jour du dossier individuel du bénéficiaire, participer aux transmissions et veiller à la qualité de ces transmissions
- Participer au projet individualisé d'aide, d'accompagnement et de soins des bénéficiaires : sa définition, sa mise en œuvre, avec les collègues intervenants au domicile et la responsable
- Participer à l'accompagnement des stagiaires en formation

PARTICIPATION AU PROJET DE SERVICE

- S'inscrire dans le travail d'équipe autour du projet de service
- Participer aux réunions d'équipe et aux groupes de travail sur l'amélioration continue de la qualité
- Participer au portage des projets transversaux du service

Activité occasionnelle, dans le cadre de l'organisation en SPASAD

Réaliser à domicile les actions de prévention spécifiques définies dans le cadre du projet individualisé d'aide, d'accompagnement et de soins

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

Diplôme requis : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ou Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie (DEAVS) fortement souhaité ou BAC Pro ASSP avec mention complémentaire d'aide à domicile.

Permis : VL(B) indispensable

Vous possédez une expérience d'auxiliaire de vie et en conséquence vous possédez des connaissances en gérontologie et dans le domaine du handicap. Vous disposez de base en psychologie de la personne âgée et/ou dépendante. Vous avez une bonne connaissance des publics aidés et des intervenants sociaux et médico-sociaux.

Vous maîtrisez les techniques de base de l'intervention sociale d'aide à la personne et les règles de bonnes pratiques et savez observer le bénéficiaire et sa situation (évolution de son contexte). Vous respectez les consignes, les protocoles et les plannings (articulation avec les autres interventions au domicile). Vous savez transmettre les informations (oralement et par écrit) et rendre compte (à terme sur les outils mobiles de télégestion). Vous connaissez les démarches de signalement.

Vous démontrez des aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire et au travail en réseau. Vous pouvez vous adapter aux différentes situations rencontrées et prendre le recul nécessaire. L'exercice de ce métier demande de :

Posséder un sens aigu du service public ;

Etre patient et à l'écoute des interlocuteurs, faire preuve de qualités relationnelles : respect de la personne, empathie prise en compte des besoins, capacité d'adaptation et sens de l'écoute ;

Faire preuve de méthode, de rigueur, de maîtrise de soi, de sens de l'observation, et d'initiative ; pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au domicile ;

Faire preuve de probité, de discrétion et de respect du secret professionnel.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

Temps non complet 80% sur la base de 35 h (dérogation au passage aux 1607h)

Horaires selon cycle de travail du lundi au dimanche, 2 week-ends travaillés par mois

Organisation en tournées avec glissement en fonction des nécessités (notamment après-midi et week-end)

Déplacements sur le territoire de la ville de Caen.

Travailleur isolé

Port obligatoire des équipements de protection individuelle liés au médico-social (blouse, gants, etc.)

Missions susceptibles d'évoluer en fonction des besoins et de la réglementation.